



Sfax, le 14 / 09/ 2026

AVIS AUX ETUDIANTS MP DSIR

Les étudiants inscrits en Master MP DSIR sont appelés à assister régulièrement aux cours à compter du lundi 14 septembre 2026.

Il est rappelé que l'assiduité et la présence aux enseignements sont obligatoires. Toute absence injustifiée et répétée est susceptible d'entraîner des mesures conformément à la réglementation en vigueur, notamment la non-autorisation de se présenter aux examens de la session principale.

Les étudiants sont, par conséquent, invités à veiller à leur présence régulière aux différents enseignements.

Coordinateur

Nissen MASMOUDI

Directeur département TI

